



LE TOUR DU LAC OCTOBRE 2011

Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale
Lac-Édouard, G0X 3N0
Tél. : 819-653-2238 - Téléc. : 819-653-2338
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca
Site Internet : www.lacedouard.ca

Halloween : Règles de sécurité

La fête de l'Halloween approche à grands pas. Nous vous invitons à rappeler aux enfants les 10 règles de sécurité suivantes afin que cette journée soit un véritable succès.

1. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
2. Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visible.
3. Éviter les masques. Choisir un maquillage qui permet de bien voir et de bien entendre.
4. Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et se rendre plus visible.
5. Toujours convenir avec ses parents du trajet et de l'heure de son retour.
6. Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre à l'extérieur des maisons.
7. Parcourir un seul côté de la rue à la fois pour éviter de traverser inutilement.
8. Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
9. Refuser d'approcher un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents.
10. Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être sur de pouvoir les manger sans danger.

Nous tenons à vous aviser que les enfants passeront le **samedi 29 octobre** prochain, **entre 18h et 20h**, aux portes des maisons du village, pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons aux personnes

intéressées à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde, à signaler leur présence en allumant les lumières intérieures et extérieures de leur maison.

JOYEUSE FÊTE DE L'HALLOWEEN!

Descente à bateau

Suite à l'article intitulé « Descente à bateau », paru dans Le Tour du Lac de septembre 2011, plusieurs citoyens m'ont contacté afin d'avoir plus d'informations sur ce sujet et tout ce qui concerne les bandes riveraines. Il faut comprendre que tout ce qui a été mis en place (lois, politiques, règlements, etc.) a pour unique but de protéger les lacs et cours d'eau et par le fait même vos investissements; en effet, personne n'aimerait se retrouver dans un chalet sur les bords d'une mare à grenouilles.

Voici un bref résumé de l'histoire de la protection des rives.

Dans un premier temps, il faut comprendre que **les municipalités doivent se conformer aux lois, politiques et règlements des gouvernements régional, provincial et fédéral**. Les règlements adoptés par une municipalité ne peuvent être moins exigeants que ceux des gouvernements supérieurs.

Le règlement no. 66 « relatif au zonage » de la Municipalité de Lac-Éoudard, entré en vigueur le **15 mai 1989** conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (L.R.Q. CH. A 19-1) stipule à l'article **4.12 « Normes relatives à la protection du milieu riverain :**

... les travaux autorisés doivent être conçus de façon à ne pas créer de foyer d'érosion et à rétablir l'état et l'aspect naturel des lieux, sans avoir recours à l'excavation, au dragage, au nivellement, au remblayage ou autres travaux du même genre. ».

Le MDDEP (Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs) du Québec a adopté sa dernière version de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables le **18 mai 2005**. À l'article 3.2 e) il est mentionné :

- la coupe nécessaire à l'aménagement d'une ouverture de 5 m de largeur donnant accès au plan d'eau, lorsque la pente de la rive est inférieure à 30%;
- l'élagage et l'émondage nécessaires à l'aménagement d'une fenêtre de 5 m de largeur, lorsque la pente de la rive est supérieure à 30%, ainsi qu'à l'aménagement d'un sentier ou d'un escalier qui donne accès au plan d'eau. »

En 2009, la municipalité a adopté le règlement de concordance 124-09 et en 2010, le règlement 129-2010 (documents disponibles au bureau municipal).

Ces deux règlements sont venus expliciter et préciser les lois et règlements des gouvernements supérieurs et font en sorte que notre municipalité est maintenant

conforme aux lois et règlements supérieurs.

En ce qui a trait à toute « descente au lac », à la lecture des documents ci-dessus, on note que, ce qui est autorisé, c'est l'aménagement d'une ouverture ou d'une fenêtre sur la rive et **non d'une descente à bateau**.

Les accès au lac doivent être végétalisés et non pas être sur fond de gravier (voir articles 6, 7, 9 et 10 du règlement 129-2010). Ceux qui ont un accès au lac sur fond de gravier, devront le végétaliser.

Il faut aussi mentionner, qu'en matière d'environnement, il n'y a pas de droits acquis. **Tous les citoyens ont donc jusqu'au 1 novembre 2012 pour revégétaliser leur bande riveraine, le cas échéant.** Passé cette date, l'article 16 (INFRACTIONS ET PÉNALITÉS) du règlement 129-2010 s'appliquera.

Pour votre information, je vous signale que nous avons connu à la fin de l'été 2011 un autre épisode de fleurs d'eau (excès de cyanobactéries) dans le lac Édouard.

Baie William 28 septembre 2011

Ce que pourrait devenir notre lac

Fleurs d'eau (cyanobactéries)



Avec la bonne volonté de tous, nous conserverons notre lac en bonne santé pour notre bien-être et celui des générations futures.

Larry Bernier, maire

En dernière heure, nous apprenions qu'hier, 12 octobre, la présence de cyanobactéries a été détectée un peu partout dans le lac Édouard.

Au paradis de la bécasse

Monsieur Paul Brassard, de Jonquière, nous a fait parvenir le texte ci-dessous qui fait l'éloge de notre coin de pays.

« Sur la route 155, à 100 km de Chambord (32 de La Tuque), nous empruntons une petite route sillonnées de courbes et de vallons. Nous montons et redescendons sans cesse au son des pneus qui battent la mesure, tel un métronome, sur un asphalte fraîchement posé.

Et tout en haut, après 25 kilomètres de montagnes russes, apparaît un petit village semblant sorti tout droit d'une autre époque. Les maisons de Lac-Édouard ont gardé leur cachet d'antan. Et les habitants qui y vivent ne semblent pas vouloir quitter ce coin de paradis. Le seul élément qui vient parfois rompre le silence est le train qui s'y arrête et repart. Le chemin de fer et sa gare furent à l'origine de la création du village.

Depuis maintenant quelques années, ces anciennes demeures ont de la compagnie. En effet, plusieurs résidents des grandes villes ont construit de somptueux chalets aux abords du grand lac Édouard. Ceci a pour effet d'augmenter la population de 170 à plus de 1 000 personnes en saison estivale.

Chose étrange, la bécasse, comme les villégiateurs, choisit, année après année, de s'y poser. Comment a-t-elle pu découvrir ce petit havre perdu dans les montagnes? C'est un phénomène inexplicable, à l'image de ce qu'elle est, un oiseau fascinant que les Français vénèrent et que peu de Québécois connaissent.

Et nous, qu'est-ce qui nous amène dans ce merveilleux site naturel? Je vous le donne en mille, une partie de chasse à la bécasse chez nos hôtes, Lucie Bacon et Réjean Rioux, à la Pourvoirie Le Goéland.

À huit heures, le lendemain matin, nous voilà tous réunis dans le stationnement. Après un tirage au sort déterminant l'ordre des chasseurs, nous partons tous en direction du territoire de chasse, escortés par l'ami Réjean.

Alors commence le concours. Après la prise de la photo, le premier concurrent prend le départ, les autres chiens laissent échapper de légers cris plaintifs, impatients eux aussi de participer à la fête.

On entend au loin le tintement de la cloche attaché au cou du chien. Soudain, le son s'arrête pour faire place à celui du « beeper », suivi d'un coup de feu. Les autres chasseurs, rassemblés en petits groupes et attendant leur tour, se sont tus un moment avant de reprendre leur conversation. Chacun y va d'une histoire de chien ou de chasse. Le tout se fait dans un esprit de franche camaraderie et de convivialité. Ce sont des vrais, des chasseurs avant tout qui ne sont pas là pour gagner des rubans. Ici, presque toutes les races de chiens d'arrêt sont représentées.

Aujourd'hui, les oiseaux ne sont pas plantés; les chiens qui auront la chance ou le nez pour les découvrir feront de leur maître un heureux chasseur. Les moins chanceux repartiront riches de cette expérience en se disant qu'ils pourront se reprendre l'an prochain.

Par ailleurs, à la fin de la journée, pas un seul ne ramènera un oiseau dans sa gibecière. Non pas qu'ils soient tous de mauvais tireurs, c'est que le tir à blanc ne fait malheureusement pas beaucoup de victimes en août. C'est un concours amical sur gibier sauvage non tiré.

Ce soir, tous assis autour d'une même table, nous dégusterons les délices de la maison, le plus souvent préparé par Lucie, le tout arrosé d'une bonne bouteille de vin. Nous rigolerons en nous racontant les bonnes et mauvaises expériences de la journée.

Si le cœur vous en dit, venez vous aussi l'an prochain, vivre cette magnifique aventure qui nous réconcilie avec les concours de chiens d'arrêt, à la condition que le Club des Bécassiers du Québec et son président, M. Claude Poulin, remettent ça de nouveau. »

Pour plus d'information sur la chasse à la bécasse avec chien d'arrêt consultez le site suivant : <http://clubdesbecassiers.com/>

Un peu d'histoire

Plusieurs personnes se sont demandées pourquoi nous avons choisi le nom de « Marie Desbiens » pour identifier notre bibliothèque municipale. Nous vous présentons donc Madame Marie Desbiens et vous serez à même de constater qu'elle méritait bien cet hommage.

Rollande Lecours

Biographie de Madame Marie Desbiens (1955-2011)



Marie Desbiens est née le 8 janvier 1955 à Chicoutimi. Son père, ingénieur chez Bell Canada, est transféré à Trois-Rivières où la famille s'y installe en janvier 1969. Sa mère était professeur de piano. Marie poursuit ses études secondaires, chez les Ursulines, au Collège Marie de l'Incarnation, de Trois-Rivières. Elle suit aussi des cours de piano. Elle étudie au cégep en Techniques de documentation, mais préfère de loin l'horticulture.

Installée à Lac-Édouard en 1980, elle fera l'acquisition de sa demeure, tout en haut de la rue Cloutier, plus précisément au 19, et donnera naissance à sa fille Geneviève en 1983.

Elle participe à de beaux projets à Lac-Édouard : d'abord celui du *Village Plein Air Lac Édouard* et ensuite celui du *Collectif Arc-en-Ciel*, créé dans le but d'offrir des activités socio-culturelles.

C'est alors qu'elle prépare un canevas qu'elle présente aux autorités municipales afin de mettre sur pied une bibliothèque en collaboration avec le Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. Elle ne comptera pas ses heures pour que cette bibliothèque voit le jour. Le même projet verra à l'installation physique du lieu au Centre culturel du Collectif Arc-en-ciel. Une équipe sera formée afin de s'assurer qu'il y a toujours un responsable sur les lieux durant les heures d'ouverture de la biblio.

Pour les fêtes du Centenaire de l'arrivée du premier train à Lac-Édouard, Mme Desbiens participera à la rédaction d'un livre retraçant les 100 années du village. Multipliant entrevues, recherches aux Archives nationales et cueillette de photos, le tout sera présenté durant les fêtes du Centenaire avec une exposition de photos anciennes.

Elle fait des études en horticulture à La Tuque au début des années 1984. En quittant Lac-Édouard, en 1985, elle travaillera dans des centres jardins, l'un à Québec (Hamel), l'autre à Trois-Rivières (H. G. Gauthier). Au début des années 1990, elle élabore le projet *École en fleurs* à la Polyvalente Chavigny de Trois-Rivières. L'objectif poursuivi étant l'intégration des élèves ayant des difficultés d'apprentissage par le biais de l'horticulture. *L'école en fleurs* existe toujours à l'école Chavigny. Elle participe aussi à des projets d'animation en hortithérapie dans des résidences pour personnes âgées, sur la rive sud de Trois-Rivières. À la fin des années 1990, elle travaille à Québec dans un projet d'horticulture avec des jeunes de la rue.

À l'été 2010, son dernier été, elle est engagée par la COFEC, (Corporation des Fêtes et Évènements Culturels) de Saint-Jean-Port-Joli, pour la coordination de quatre évènements : *Les Violons d'automne*, *La Biennale de sculpture*, *La Fête d'hiver* et *La Fête des chants marins*. L'année précédente, elle avait donné une formation à Québec en *Représentation d'activités culturelles* (groupes ou individus associés à la culture).

Engagée dans sa communauté, passionnée de culture autant que d'horticulture, globe-trotteuse et nomade dans l'âme, Mme Marie Desbiens s'est promenée entre Chicoutimi, Trois-Rivières, Montréal, le Nouveau-Brunswick, Vancouver, Paris, Lac-Édouard, Québec et St-Jean-Port-Joli.

Entourée de nombreux amis(es), Madame Marie Desbiens est décédée, à la Maison Michel-Sarrazin de Québec, le 14 avril 2011. Elle avait 55 ans.

Lucie Desbiens.

TOAST ET CAFÉ... ET CHOCOLAT CHAUD **avec Hélène Comeau**

Madame Comeau est une citoyenne de La Tuque qui, avec son équipe, produit des émissions de radio pour la famille. Ces émissions, diffusées tous les dimanches matin, de 10h à 12h, sur les ondes de CFLM (1240 AM), ont pour objectif de promouvoir la lecture chez ses auditeurs. Si vous manquez une émission ou si vous êtes incapable de capter CFLM, vous pouvez écouter toutes les émissions à www.toastetcafe.com.

Toast et Café...et Chocolat Chaud! est une série d'émissions radio pour la famille qui est produite par des membres d'une même famille et qui est commanditée par

[Québec Loisirs](#) et [Place du livre.com](#).

C'est une pause familiale hebdomadaire, qui se veut **professionnelle, dynamique et humoristique**, d'une durée d'environ 2 heures et où les co-animateurs : Réjean Harvey, Hélène Comeau et...Annabelle ainsi que leurs invités spéciaux abordent des sujets très variés basés sur les livres.

Toast et Café...et Chocolat Chaud! Inclut des chroniques, capsules, entrevues, reportages entrecoupées de chansons. C'est une émission où le bien-être est conjugué à tous les temps et où les livres font partie de la vie. Ils partagent avec nous leurs trouvailles et coups de coeur tout au long des émissions.

Madame Comeau a récemment fait don à La P'tite École de Lac-Édouard d'une série de livres variés favorisant les apprentissages de nos élèves. Ce don d'une valeur de plus de 1 200 \$ fut très apprécié. Tous les contribuables de Lac-Édouard et plus particulièrement les élèves et le personnel de La P'tite École vous remercient pour votre geste de soutien à notre cause.

Un grand merci Madame Hélène!

Certification Premiers Répondants pour l'Automne 2011!

Nous cherchons des personnes intéressées à devenir Premiers Répondants bénévoles. La formation est gratuite, se donnera à Lac-Édouard durant les fins de semaine. La durée du cours est de 60 h.

Les dates restent à confirmer. Dès que nous les saurons, nous les transmettrons aux personnes intéressées.

Peu importe votre âge... Nous avons besoin de vous !

Pour toutes informations ou questions, vous pouvez téléphoner au 819-653-2238

(Municipalité Lac-Édouard),

par courriel muni.lacedouard@explonet.ca

ou Sandra Martel 819-653-2239,

par courriel sandra.martel@tlb.sympatico.ca

ainsi que Nicolas Bernard au 819-653-2149,

par courriel nberbard@seigneuriedutriton.com

Activités pour amasser des fonds pour notre église : *Souper et Bingo*

**Le Samedi 19 novembre à 17h30 vous êtes invités
à déguster un excellent repas « roastbeef »
préparé par Mesdames Colette Rioux et Denise Vaillancourt.**

Coût : 15 \$ par personne. Apportez vos breuvages.

Endroit : sous-sol de l'église de Lac-Édouard

Note : Nous aimerions recueillir différents objets qui ne sont plus utiles pour vous et que nous pourrions offrir comme prix lors de notre activité : BINGO.

Communiquez avec l'une des personnes inscrites ci-dessous afin que nous puissions recueillir vos « trésors ». Merci de votre collaboration.

Marjelaine Chabot au 819-653-2580

Noëlline Fortin au 819-653-2163

Denise Vaillancourt au 819-653-2251

Au plaisir de vous accueillir le 19 novembre à 17h30.

Carte de membres : Motoneige

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2011-2012.

260 \$: droits d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2011;

320 \$: droits d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2011.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre dans un des commerces de Lac-Édouard (Pourvoirie Le Goéland, Domaine Lac-Édouard).

Vous pouvez l'acheter sur place ou par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Voici leurs coordonnées :

Pourvoirie Le Goéland, 2050, Ch. du Lac-Édouard, Lac-Édouard, GOX 3N0;

Domaine Lac-Édouard, 340, rue Principale, Lac-Édouard, GOX 3N0.

Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ». En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

Prenons notre carte là où il y a de la neige. Prenons notre carte à Lac-Édouard.

Bonne saison!

Lisette Bertrand, artiste de Lac-Édouard

Dans la revue « Coup de Pinceau » du mois de septembre/octobre 2011, un autre projet de peinture de madame Lisette Bertrand a été publié.

Son œuvre intitulée « **Corvée d'automne** » fut inspirée par son observation des

hommes qui reviennent de la forêt avec le bois coupé pour réchauffer nos maisons pendant la saison froide.

Moment de repos pour les uns et fierté du travail accompli pour les autres.

Félicitations Lisette et continue de t'inspirer des gens de chez nous.

LE TOUR DU LAC

Notre journal « **LE TOUR DU LAC** » en est déjà à son 60^e numéro. Depuis novembre 2006 nous avons publié sans relâche notre mensuel d'informations municipales qui a pour but de nous renseigner sur différents sujets ayant trait à notre communauté.

À en croire l'attente que crée sa publication, nous pouvons affirmer que nos objectifs ont été atteints.

Je tiens à remercier mon époux Larry Bernier qui m'apporte une collaboration précieuse en rédigeant avec brio la majorité des articles.

De plus, je m'en voudrais d'oublier Madame Lisette Bertrand qui partage notre passion en s'impliquant depuis plusieurs années pour relier chaque exemplaire.

Un grand merci à vous tous qui nous lisez, car sans vous, notre publication n'aurait plus sa raison d'être.

Rollande Lecours, responsable du journal

Amies d'Édouard

La gagnante du panier artisanal des Amies d'Édouard est Mme Jeanne Otis. Ce panier contenait divers articles dont une boîte à thé, des sacs, des tricots, de la peinture sur bois et du « faux-vitrail ».

Félicitations à l'heureuse gagnante.
Le comité des Amies d'Édouard.

Personnel demandé

La Pourvoirie Le Goéland est à la recherche de personnel pour les mois de janvier, février et mars 2012. Temps partiel ou temps complet.

Téléphonez dès maintenant au 819-653-2006.

Célébrations eucharistiques

Voici les dates des messes pour les 2 prochains mois :
les dimanches 6 novembre à 16h et le 4 décembre à 16h.

Bienvenue à toutes et à tous.

Condoléances

Mme Nicole Ouellet désire vous informer que le Dr Yvan Poulin est décédé. Certains d'entre vous ont bien connu ce médecin. Le docteur Poulin est décédé subitement, le 20 septembre dernier à l'âge de 71 ans et 11 mois.

Nous apprenions également le décès de Madame Gaétane Boivin, demeurant au 5, rue Saint-Pierre à Lac-Édouard. Elle était l'épouse de Monsieur Germain Cloutier et la mère de Monsieur Mario Cloutier.

Aux familles éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Fin de l'heure avancée

Le dimanche 6 novembre (premier dimanche de novembre) nous devons remettre nos pendules à l'heure.

**Venez fêter l'Halloween
à la pourvoirie Le Goéland
le vendredi 28 octobre**

Pour ceux qui désirent manger, un spaghetti sera servi entre 19h et 21h.

Coût du repas : 5,50 \$

En soirée, musique de danse et karaoké.

Tirage de prix de présence pour les personnes qui seront costumées.

Soyez des nôtres et au plaisir de vous accueillir,

Lucie et Réjean

Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard

Campagne de financement

Notre objectif : 60 000 \$

La vente de parts sociales pour devenir membre de la Coop continue à progresser.

Nous avons atteint 53,2 % de notre objectif soit la somme de 31 900 \$. Joignez-vous aux 164 citoyennes et citoyens qui appuient déjà la Coop!

Voici comment devenir membre :

1. Choisissez à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir :

- ♦ Membre Utilisateur : 100 \$ ♦ Membre Soutien : 500 \$
- ♦ Membre Prestige : 2 500 \$

2. Indiquez, sur une feuille, la catégorie de membre choisie, votre nom, adresse et numéro de téléphone;

3. Libellez votre chèque au nom de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard;

4. Faites parvenir, par la poste, votre feuille de renseignements et votre chèque à:
Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard, 195, rue Principale C.P. 4049, Lac-Édouard, Québec G0X 3N0.

Vous pouvez aussi vous présenter au Bureau municipal.

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est la locomotive du développement durable de Lac-Édouard.

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la responsable du journal « LE TOUR DU LAC » : Rollande Lecours.

Téléphone : 819-653-2155. Courriel : bernier.lecours@explornet.ca

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Prochaine Assemblée du Conseil municipal

LE MERCREDI 9 NOVEMBRE 2011 à 19h.

Bienvenue à toutes et à tous!